



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 27 mai 2026

Objet : Election des vice-présidents et des membres du bureau syndical

Délégation n° 2026CS012	Nombre de délégués :		Vote :	
	En exercice	87	Majorité	--
Date de la convocation : 21/05/2026	Quorum	44	requis :	--
	Présents	80	Pour	--
Secrétaire de séance (art. L2121-15 CGCT) : MM. Joël BOYER et Maël GARAUD	Pouvoirs	2	Contre	--
	Votants	82	Abstentions	--
			Blanc	--

Le mercredi 27 mai 2026 à dix sept heure trente, les membres du COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT DES EAUX DU BASSIN DE L'ARDÈCHE - S.E.B.A. -, se sont réunis au siège du syndicat, 80, avenue de la République à LARGENTIÈRE, sur la convocation qui leur a été adressée par le président du syndicat conformément au code général des collectivités territoriales (article L 5211-8), sous la présidence de M. Matthieu SALEL, président élu en cette même séance.

Conformément aux statuts du syndicat et aux dispositions du règlement intérieur, participent à la présente délibération les délégués suivants :

NOM Prénom	Collectivité représentée	Présent	Pouvoir	Suppléant	Excusé
THOMAS Michel	BALAZUC	X			
GERARD Sylvain	BANNE	X			
FOURDRAIN Thierry	BEAULIEU	X			
RABOUIN Philippe	BERRIAS-ET-CASTELJAU	X			
DUCROS Loïc	CHANDOLAS	X			
KOB Wilfrid	CHASSIERS	X			
FOUBERT Rémi	CHASSIERS	X			
PLANTEVIN Patrick	CHAUZON	X			
ARETTY-GROUSSET Geneviève	CHAZEAX			SPITS Alain	X
D'IMPERIO Cédric	FABRAS	X			
GONTIER Marie-Claire	FAUGERES	X			
MARHIC Daniel	GROSPIERRES	X			
LEYNAUD Jean-Marc	JOANNAS	X			
CHAMONTIN Loïc	JOYEUSE	X			
PANTOUSTIER Brigitte	JOYEUSE	X			
FLAMBEAUX Patrice	LABEAUME	X			
PONTHIER Jean-Yves	LABEGUDE			DURAND Gérard	X
BESSON Jonathan	LABEGUDE				X
DOIZE Christian	LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS	X			
SOULERIN René	LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS	X			
ORIVES Eric	LALVADE-D'ARDECHE	X			
VANDEVELDE Hélène	LALVADE-D'ARDECHE	X			
GUILLEMIN Alban	LARGENTIERE				X
VILLALONGA Jérémy	LARGENTIERE	X			
NURY Didier	LAURAC-EN-VIVARAIS	X			
FARGIER Guylain	LAURAC-EN-VIVARAIS	X			
DEBRAN Yannick	MEYRAS	X			
CHARBONNIER Jérôme	MONTREAL	X			
VLAEMINCK Maïkol	PONT-DE-LABEAUME			RIVIERE Barbara	X
RIEU Yves	PRADONS	X			
REMOND TIEDREZ Juliette	PRUNET	X			
GAUTIER Christian	RIBES	X			

LEYNAUD Quentin	ROCHER	X			
VASCHALDE Emilie	ROCLES	X			
SALEL Matthieu	ROSIERES	X			
GEORGES Nathalie	ROSIERES	X			
RODRIGUEZ Didier	RUOMS	X			
VEILLOT Didier	RUOMS	X			
GAILLARD Francis	RUOMS	X			
LONGIS Laurent	SAINT-ALBAN-AURIOLLES	X			
BESSET Claude	SAINT-ALBAN-AURIOLLES	X			
MARIJON David	SAINT-ANDEOL-DE-VALS	X			
ROBERT Xavier	SAINT-ANDRE-DE-CRUZIERES	X			
ARNAUD Jean-Luc	SAINT-JULIEN-DU-SERRE		SALEL Matthieu		X
FARGIER Gérard	SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	X			
ROGIER Jean-Marc	SAINT-PRIVAT	X			
TESTUD Corinne	SAINT-PRIVAT	X			
FABRE Patrick	SAMPZON	X			
ROUSSEL Eric	SANILHAC	X			
BANCHET Marie-Claire	TAURIERS	X			
BOYER Joël	UCEL	X			
GANDON Christian	UCEL	X			
SOULAVIE François	UCEL	X			
PERRIER Bernard	UZER	X			
LAGARDE Jean-Pierre	VALS-LES-BAINS	X			
BUFFAT Eric	VALS-LES-BAINS	X			
HILAIRE Victor	VALS-LES-BAINS	X			
BROUSSARD Philippe	VALS-LES-BAINS	X			
ESCHALIER Robert	VERNON	X			
LADET Karine	VINEZAC	X			
GRASSET Guillaume	VINEZAC	X			
DEVOS Benoît	SIAE ST-ETIENNE-DE-F. ET ST-SERNIN	X			
BIVENS Corinne	SYND MIXTE OLIVIER DE SERRES	X			
MARTARESCHE Christopher	SYND MIXTE OLIVIER DE SERRES	X			
NAJI Driss	SYND MIXTE OLIVIER DE SERRES	X			
BACCONNIER Jean-Claude	SYND MIXTE OLIVIER DE SERRES	X			
GARAUD Maël	SYND MIXTE DES EAUX GARD-ARDECHE	X			
TESTUT Yves	SYND MIXTE DES EAUX GARD-ARDECHE	X			
CHAULET Edouard	SYND MIXTE DES EAUX GARD-ARDECHE	X			
OBERTI Patrice	AUBENAS	X			
ETNA Sandra	CHIROLS				X
ROMEAS Aurélie	FONS	X			
EL HARRAS Ali	VALLON-PONT-D'ARC	X			
RABIER Patrick	VALLON-PONT-D'ARC	X			
VOLLE Nathalie	VALLON-PONT-D'ARC	X			
ARNAUD Jean-Luc	CC DU BASSIN D'AUBENAS		CREVOULIN Stéphanie		X
CREVOULIN Stéphane	CC DU BASSIN D'AUBENAS	X			
PONTHIER Jean-Yves	CC DU BASSIN D'AUBENAS				X
TEYSSIER Kévin	CC DU BASSIN D'AUBENAS	X			
THOULOUBE Dorian	CC DU BASSIN D'AUBENAS	X			
THIBON Jean-François	CC DU PAYS DE BEAUME-DROBIE	X			
TOURRE Xavier	CC DES GORGES DE L'ARDECHE	X			
BRUYERE Jean-Christian	CC DES GORGES DE L'ARDECHE	X			
DEGORE Jean-François	CC DES GORGES DE L'ARDECHE	X			
TOULOUBE Frédéric	CC DES GORGES DE L'ARDECHE			GARCIA Denise	X
ROBERT Xavier	CC PAYS DES VANS EN CEVENNES	X			
MOLLARD David	SAINT-SAUVEUR-DE-CRUZIERES	X			

Considérant la délibération n° 2026CS011 approuvée lors de cette même séance du comité syndical et fixant à six le nombre de vice-présidents,

Le président invite l'assemblée à procéder à l'élection des six vice-présidents.

Le président rappelle que l'élection des vice-présidents doit être effectuée au scrutin uninominal secret à trois tours.

Election du premier vice-président :

Se sont portés candidats : M. Jean-Pierre LAGARDE et M. Didier RODRIGUEZ

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de votants présents n'ayant pas pris part au vote	01 abstention
Nombre de votants :	81
Nombre de suffrages déclarés nuls ou blancs par le bureau :	00
Nombre de suffrages exprimés :	81
Majorité absolue :	41

M. Rémi FOUBERT, candidat non déclaré, a obtenu 1 voix.

M. Jean-Pierre LAGARDE, a obtenu 56 voix.

M. Didier RODRIGUEZ a obtenu 24 voix.

Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages au premier tour, **M. Jean-Pierre LAGARDE a été proclamé premier vice-président et a été immédiatement installé.**

Election du deuxième vice-président :

S'est portée candidate : Mme Geneviève ARETTY-GROUSSET.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de votants présents n'ayant pas pris part au vote	07 abstentions
Nombre de votants :	75
Nombre de suffrages déclarés nuls ou blancs par le bureau :	08
Nombre de suffrages exprimés :	67
Majorité absolue :	34

Mme Geneviève ARETTY-GROUSSET a obtenu 65 voix

M. Thierry FOURDRAIN, candidat non déclaré, a obtenu 1 voix.

M. Guillaume GRASSET, candidat non déclaré, a obtenu 1 voix.

Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages au premier tour, **Mme Geneviève ARETTY-GROUSSET a été proclamée deuxième vice-présidente et a été immédiatement installée.**

Election du troisième vice-président :

Se sont portés candidats : M. Xavier ROBERT et M. Xavier TOURRE

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de votants présents n'ayant pas pris part au vote	03 abstentions
Nombre de votants :	79
Nombre de suffrages déclarés nuls ou blancs par le bureau :	00
Nombre de suffrages exprimés :	79
Majorité absolue :	40

M. Thierry FOURDRAIN, candidat non déclaré, a obtenu 2 voix.

M. Sylvain GERARD, candidat non déclaré, a obtenu 1 voix.

M. Xavier ROBERT a obtenu 36 voix.

M. Xavier TOURRE a obtenu 40 voix.

Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages au premier tour, **M. Xavier TOURRE a été proclamé troisième vice-président et a été immédiatement installé.**

Election du quatrième vice-président :

S'est portée candidate : Mme Stéphanie CREVOULIN

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de votants présents n'ayant pas pris part au vote	11 abstentions
Nombre de votants :	71
Nombre de suffrages déclarés nuls ou blancs par le bureau :	04
Nombre de suffrages exprimés :	67
Majorité absolue :	34

Mme Stéphanie CREVOULIN a obtenu 64 voix.

M. Thierry FOURDRAIN, candidat non déclaré, a obtenu 1 voix.

M. Patrick PLANTEVIN, candidat non déclaré, a obtenu 1 voix.

M. Michel THOMAS, candidat non déclaré, a obtenu 1 voix.

Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages au premier tour, **Mme Stéphanie CREVOULIN a été proclamée quatrième vice-présidente et a été immédiatement installée.**

Election du cinquième vice-président :

S'est porté candidat : M. Cédric D'IMPERIO

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de votants présents n'ayant pas pris part au vote	09 abstentions
Nombre de votants :	73
Nombre de suffrages déclarés nuls ou blancs par le bureau :	03
Nombre de suffrages exprimés :	70
Majorité absolue :	36

M. Cédric D'IMPERIO a obtenu 67 voix

M. Thierry FOURDRAIN, candidat non déclaré, a obtenu 1 voix.

M. Michel THOMAS, candidat non déclaré, a obtenu 2 voix.

Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages au premier tour, **M. Cédric D'IMPERIO a été proclamé cinquième vice-président et a été immédiatement installé.**

Election du sixième vice-président :

S'est portée candidate : Mme Nathalie VOLLE

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de votants présents n'ayant pas pris part au vote	08 abstentions
Nombre de votants :	74
Nombre de suffrages déclarés nuls ou blancs par le bureau :	05
Nombre de suffrages exprimés :	69
Majorité absolue :	35

M. Wilfrid KOB candidat non déclaré, a obtenu 1 voix.

M. Patrick RABIER, candidat non déclaré, a obtenu 1 voix.

Mme Nathalie VOLLE, a obtenu 67 voix.

Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages au premier tour, **Mme Nathalie VOLLE a été proclamée sixième vice-présidente et a été immédiatement installée.**

Ont donc été proclamés vice-présidents et immédiatement installés dans l'ordre suivant :

- 1^{er} vice-président : Jean-Pierre LAGARDE
- 2^{ème} vice-président : Geneviève ARETTY-GROUSSET
- 3^{ème} vice-président : Xavier TOURRE
- 4^{ème} vice-président : Stéphanie CREVOULIN
- 5^{ème} vice-président : Cédric D'IMPERIO
- 6^{ème} vice-président : Nathalie VOLLE

*_*_*

Le président invite l'assemblée à procéder à l'élection, en plus du président et des six vice-présidents, des treize autres membres du bureau.

Le président rappelle que règlementairement, l'élection des autres membres du bureau doit être effectuée au scrutin uninominal secret à trois tours.

Le président propose une liste de treize candidats qu'il a constitué en veillant à la représentativité des différentes collectivités, en fonction des compétences auxquelles elles adhèrent, de leur caractéristique urbaine ou rurale, de leur localisation...

Les treize candidats proposés par le président sont :

- Corinne BIVENS
- Christopher MARTARESCHE
- Maël GARAUD
- Patrice OBERTI
- Ali EL HARRAS
- Jean-Luc ARNAUD
- Joël BOYER
- Loïc CHAMONTIN
- Patrick FABRE
- Loïc DUCROS
- Patrice FLAMBEAUX
- Alban GUILLEMIN
- Didier RODRIGUEZ

Le président procède à un appel à candidatures pour siéger au sein du bureau syndical ; aucun autre candidat ne se déclare.

Au lieu de voter successivement pour chaque poste de membre de bureau comme prévu par la réglementation, le président propose à l'assemblée de délibérer sur la liste des treize candidats qu'il propose.

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité (82 votes favorables), décide de :

- **APPROUVER** le principe d'un vote à la majorité relative sur une liste unique composée de treize candidats pour compléter le bureau syndical.

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à la majorité (75 votes favorables, 2 votes défavorables et 5 abstentions), décide de :

- **ÉLIRE** lesdits treize candidats en tant que membres du bureau syndical ;
- **AUTORISER** le président à entreprendre toutes les démarches nécessaires à l'application de cette délibération.

Sont donc proclamés membres du bureau et immédiatement installés :

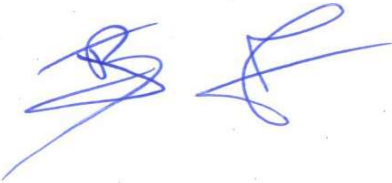
- 8^{ème} membre du bureau : Corinne BIVENS
- 9^{ème} membre du bureau : Christopher MARTARESCHE
- 10^{ème} membre du bureau : Maël GARAUD
- 11^{ème} membre du bureau : Patrice OBERTI
- 12^{ème} membre du bureau : Ali EL HARRAS
- 13^{ème} membre du bureau : Jean-Luc ARNAUD
- 14^{ème} membre du bureau : Joël BOYER
- 15^{ème} membre du bureau : Loïc CHAMONTIN

- 16^{ème} membre du bureau : Patrick FABRE
- 17^{ème} membre du bureau : Loïc DUCROS
- 18^{ème} membre du bureau : Patrice FLAMBEAUX
- 19^{ème} membre du bureau : Alban GUILLEMIN
- 20^{ème} membre du bureau : Didier RODRIGUEZ

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,

Les secrétaires,

Joël BOYER et Maël GARAUD



Le président,

Matthieu SALEL

